

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Bas-Rhin

MAIRIE

DE

**ROSENWILLER**

67560

Tél.: 03 88 50 41 66

Fax : 09 70 06 87 93

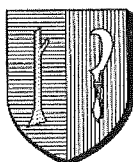
Rosenwiller, le 29 mars 2012

## CONVOCAATION

POUR

LE CONSEIL MUNICIPAL

E-mail : [mairie.rosenwiller@wanadoo.fr](mailto:mairie.rosenwiller@wanadoo.fr)



J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira en  
Mairie de Rosenwiller

**Le jeudi 05 avril 2012 à 20h30**

et vous prie de bien vouloir y assister.

### ORDRE DU JOUR :

1. Adoption du compte rendu de la séance du 02 mars 2012
2. Informations
  - Compte-rendu Assemblée Général « Pays Bruche Mossig Piémont » (13/03)
  - Compte-rendu Adjudication de bois (09/03)
  - Compte-rendu réunion plénière CCCR (13/03)
  - Compte-rendu réunion route de Grendelbruch (16/03)
  - Compte-rendu réunion CAUE (22/03)
  - Compte-rendu commission CCAS (22/03)
  - Compte-rendu réunion SDEA (23/03)
  - Compte-rendu réunion périscolaire (26/03)
  - Compte-rendu Analyse fonctionnelle de l'organisation des services de 7 communes membres de la CCCR, inventaire des moyens matériels et propositions d'actions
3. Subvention au Groupement d'Action Sociale
4. Demande de subvention au Conseil Général pour des travaux à l'église
5. Aménagement paysager du dépôt de gravats et fermeture
6. Transfert du solde « Eau » 2011 au SDEA
7. Convention « Eau »
8. Bilan éclairage public
9. Choix du maître d'œuvre pour le renouvellement de la mise en lumière de l'église
10. Evacuation des eaux de ruissellement rue du Wisch
11. Organisation des élections
12. DIVERS

Le Maire  
Philippe WANTZ



Département  
Bas-Rhin

*COMMUNE DE ROSENWILLER*

Arrondissement  
MOLSHEIM

*Compte-rendu  
du Conseil Municipal*

## **Séance du 5 avril 2012**

Nombre de Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 13

**Sous la Présidence de M. WANTZ Philippe, Maire**

**Membres présents** : RUEL Pierre, Adjoint, HUCK Jean-Claude, Adjoint, ARNOLD Thomas, BARABINOT Dominique, DUFFNER Laurent, EINHART Michel, EINHART Roland, FISCHER-STEGER Anne, HUCK Claudine, HUCK Jean-Georges, MUHLMAYER Etienne, WISSER Sébastien

**Membres absents et excusés** : BLANSCHÉ Alain, HUBER Agnès

Le secrétaire de séance ayant été désigné en la personne de Madame HUCK Claudine, le quorum étant atteint; le Maire propose de commencer la séance et remercie par avance l'ensemble des membres présents pour leur participation à cette réunion.

Ouverture de la séance : 20h35

### **1 APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE**

Le Maire soumet aux voix le procès verbal de la séance du 02 mars 2012 pour approbation.

Le compte rendu est adopté :

**12 VOIX : POUR**

**1 VOIX : ABSTENTION**

### **2 INFORMATIONS**

**1) Compte-rendu de l'Assemblée Générale du Pays Bruche Mossig Piémont (13/03)**

*Commenté par Pierre RUEL*

Pierre RUEL rappelle que « Le Pays » regroupe 83 communes et 120 000 habitants. Il comprend quatre thématiques :

- Emploi-formation avec la MEFE,

- Création d'entreprises avec tremplin,
- Culture et environnement avec un comité de programmation LEADER,
- Energie et climat avec le plan climat

L'état et la région représentent près de 50% des financements. Les cotisations des Communautés de Communes adhérentes représentent 10% des ressources de l'association. Le budget prévisionnel 2012 s'établit à 803 000€.

Deux nouveaux projets sont prévus :

- la création de télécentres (télétravail dans un local neutre hors domicile et hors entreprise). 40% des habitants « du Pays » travaillent chaque jour à l'extérieur du territoire
- Création d'un espace info-énergie

Par ailleurs deux associations sont venues apporter leur témoignage :

- Maison de la nature Bruche-Piémont pour l'éducation à l'environnement
- Trampoline pour lutter contre l'illettrisme et l'analphabétisme

2) Compte-rendu de l'adjudication de bois (09/03) Commenté par Jean-Claude HUCK et Etienne MUHLMEYER

La commune a vendu 158 stères aux enchères pour un montant de 7 350 €, soit un prix au stère de 46,52€. Les conseillers ouvrent un débat sur le souhait de certains administrés de faire une pré-vente pour les habitants de la commune. Jean-Claude HUCK propose de ne plus faire de publicité dans « Le Courrier » pour la prochaine adjudication.

3) Compte-rendu de la réunion plénière de la CCCR (13/03) Commenté par le Maire

La réunion reposait essentiellement sur l'adoption des budgets. Les frais de fonctionnement sont maintenus et les dépenses d'investissement prévues concernent principalement le FVSTN (Fonds de Valorisation des Sites Touristiques Naturels).

Pour répondre à Etienne MUHLMEYER qui l'interroge sur le projet de déchetterie à Rosheim, le Maire explique que le projet n'est pas porté par la CCCR, mais par la ville de Rosheim, adhérente au Sictomme. D'après les représentants du Sictomme, le projet a été abandonné suite à un problème de financement.

4) Compte-rendu réunion route de Grendelbruch (16/03) Commenté par le Maire

Concernant les malfaçons constatées route de Grendelbruch, le Maire informe que les torts sont partagés entre l'établissement LEGOLL et la Maîtrise d'œuvre LOLLIER, qui a fait refaire tous les mètres. Pour avoir plus d'assise et moins de pente, il faudrait rogner 50 cm de la largeur de la piste. LOLLIER prévoit des essais de pénétromètre dans la piste pour voir la façon dont la terre est compactée.

Par ailleurs, la piste près du cimetière a été dégradée par les manoeuvres de camions qui s'égarèrent en cherchant la zone du Rosenmeer et qui se retrouvent rue du Rosenmeer. La ville

de Rosheim prévoit de mettre un panneau de signalisation en place au départ de la RD.

L'une des solutions serait de mettre des obstacles dissuasifs en place. Sébastien WISSER propose d'installer des plots.

Les conseillers souhaitent que le dos d'âne à la sortie du village soit mieux matérialisé.

**5) Compte-rendu réunion CAUE (22/03) Commenté par Le maire**

En vue du rachat par la commune des parcelles concernées par le projet de lotissement, une évaluation a été demandée au Service des Domaines.

Le représentant du CAUE, Monsieur BAYER, accompagné de Madame REUTENAUER, représentante de la Région Alsace ont annoncé une aide à l'étude ainsi qu'une prise en charge d'une partie des travaux. A titre indicatif, pour un coût maximum de 400 000 € de travaux, une enveloppe de 160 000€ pourrait être accordée. C'est le CAUE qui préparera le dossier de demande d'aides, qui sera présenté à la commission du mois de juin.

Une prochaine réunion est prévue le 19/04 avec le CAUE pour examiner le cahier des charges. Il faudra également convoquer chaque propriétaire pour partager le projet et recueillir son avis.

**6) Compte-rendu du commission CCAS (22/03) Commenté par le Maire**

**MODIFICATION COMPOSITION CCAS**

Les membres présents

- ACCEPTENT à l'unanimité la demande de Sylvie JOST qui souhaite se retirer de la commission.

**ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION  
2011**

**COMpte ADMINISTRATIF CCAS- ANNEE 2011**

Le Président du CCAS donne connaissance aux membres présents de l'ensemble des recettes et des dépenses enregistrées durant l'exercice 2011 sur le budget CCAS. Il compare les résultats avec ceux du compte gestion. Les résultats sont identiques.

Pierre RUEL assure la présidence du vote, le Président ayant quitté la salle.

Les membres du CCAS après en avoir délibéré, procèdent au vote, à l'unanimité

- APPROUVENT ET ARRETENT comme suit le compte administratif 2011 du C.C.A.S. à :

- un excédent de fonctionnement de 5 653,32 €
- un excédent d'investissement de 27,12 €

**ADOPTION DU COMPTE DE GESTION  
CCAS - EXERCICE 2011**

Le Président présente le compte de gestion pour le Budget « CCAS » dressé par le Receveur.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Entendu les explications du Président, les membres du CCAS, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECLARENT** que le compte de gestion pour le budget « CCAS » dressé pour l'exercice 2011 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve.
- **APPROUVENT** le compte de gestion pour le budget « CCAS » dressé pour l'exercice 2011 à l'unanimité.

## VOTE DU BUDGET 2012

### **BUDGET PRIMITIF 2012 « CCAS »**

Entendu les exposés du Président, et après avoir délibéré sur les propositions de recettes et de dépenses pour l'année 2012 élaborées en Commission des Finances

Le Président présente aux membres présents le projet de budget primitif 2012 du CCAS

Les membres du CCAS ayant entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, procèdent au vote, à l'unanimité

- **DECIDENT** d'approuver et d'arrêter le budget primitif 2012 du CCAS à la somme de **11 794,29 €** soit :
  - FONCTIONNEMENT : **11 753,32 €** en recettes et en dépenses
  - INVESTISSEMENT : **40,97 €** en recettes et en dépenses

## INVESTISSEMENTS 2012

### **DEPENSE D'INVESTISSEMENT** **« C.C.A.S. »**

VU le souhait du club des personnes âgées d'acquérir un nouveau jeu pour un montant de 40,97 € TTC

Les membres du CCAS après en avoir délibéré, à l'unanimité

- DECIDENT l'investissement d'un nouveau jeu pour le club des personnes âgées pour un montant de 40,97 TTC €
- DECIDENT d'ouvrir les crédits nécessaires au compte 2188 du budget CCAS 2012

## DEMANDE DE DON

Le Président lit les courriers réceptionnés en Mairie pour des demandes de dons émanant de la Croix Rouge, l'Arahm, Les Paralysés de France, AIDES

Les conseillers ne souhaitent pas donner de subvention aux associations « demandeuses » et préfèrent se réserver pour des aides individuelles et ciblées aux personnes de la commune qui en feront la demande.

Suzanne HERR souligne les actions continues de CARITAS : vente de couronnes de l'avant, vente de pensées, ramassage de vêtements ...

## DIVERS

### ❖ CIMETIERE

Le Président rappelle que le CCAS est destinataire du 1/3 des recettes des concessions de cimetière. A ce titre, il informe les membres présents de l'actualisation des tarifs des tombes simples et doubles (trentenaires) et la mise à jour en euros du tarif des caveaux (cinquantenaire)

- 120 € pour une concession simple
- 240 € pour une concession double
- 750 € pour un caveau simple
- 1 500 € pour un caveau double

Le Maire ouvre le débat sur la possibilité d'installer un columbarium dans le cimetière communal. Les membres du CCAS sont favorables à cette opportunité.

### ❖ PORTAGE DES REPAS

Pour répondre à la demande de Suzanne HERR qui interroge le Président sur le projet de portage de repas, aucune demande n'a été reçue en Mairie.

### ❖ PREPARATION D'UN REPAS ENFANTS /AINES : le Mercredi 16 Mai

L'animation supposant un encadrement et une haute surveillance des enfants, le Maire propose de décharger les membres du CCAS et que ce soit la commune qui organise l'animation.

Afin de connaître le nombre de participants, des invitations avec demande d'inscriptions seront envoyées aux enfants de l'école primaire et aux personnes âgées du club du mardi. Les enfants seront encadrés de 9h à 14h. En dehors de cet horaire, ils seront placés sous la responsabilité de leurs parents. La rencontre aura lieu à la salle associative, route de Gresswiller.

### ❖ DIVERSES DEMANDES

Pour le presbytère : nouveau balai, installation d'une barre pour se lever dans les toilettes, aspirateur

7) Compte-rendu de la réunion SDEA (23/03) Commenté par Jean-Claude HUCK

Jean-Claude HUCK a rencontré Monsieur Sébastien DURAND, chef de projet au SDEA, pour une réunion de travail sur l'étude des réseaux d'eau potable. Il faudra notamment prévoir des réducteurs de pression quand le réservoir sera supprimé.

8) Compte-rendu de la réunion « périscolaire » (26/03) Commenté par le Maire

Le Maire rappelle la problématique du manque de nourrices pour les enfants de la commune. La solution envisagée serait de monter une structure de type associative, qui ne serait pas un vrai « périscolaire » demandant une réglementation trop rigoureuse, mais une sorte de « cantine-garderie » sur 4 jours/semaine avec 2 animateurs. Si la personne embauchée pour la garde des enfants serait prise en charge par une association, la commune fournirait le local : l'ancienne salle du Crédit Mutuel dans lequel il faudrait installer une cuisine pour les repas et la rafraîchir. Le prix de garde ne devrait pas dépasser les 200 € par enfant. La CCCR soutiendrait le projet en accordant une subvention.

Un courrier a été envoyé aux parents des enfants de la commune les conviant à une réunion d'information le 11 avril.

Le Maire précise que la salle pourra continuer à être utilisée par les associations.

9) Compte-rendu de l'analyse fonctionnelle de l'organisation des services de 7 communes membres de la CCCR. Commenté par le Maire

Le Maire explique : il s'agit d'une étude (à la charge des communes) établissant les forces et les faiblesses de chaque commune. L'objectif de l'étude est de définir des moyens communautaires voir une mutualisation entre communes pour les compétences techniques, administratives et les moyens matériels pour lesquels chaque commune pourrait être mise à défaut. L'étude passera par un inventaire de l'ensemble des structures afin de définir des propositions d'actions.

Pour la commune de Rosenwiller, le coût de l'étude s'élève à 1 229,55 €.

C'est le bureau d'études DELOITTE qui a été choisi pour mener l'étude.

### **3. SUBVENTION AU GROUPEMENT D'ACTION SOCIALE**

## **SUBVENTION AU GROUPEMENT D'ACTION SOCIALE**

## (G.A.S)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune de Rosenwiller est adhérente au Comité National d'Action Sociale pour l'ensemble de son personnel titulaire et stagiaire par le biais du Groupement d'Action Sociale du Bas-Rhin antenne de Barr et qu'à cet effet elle verse le montant total de la subvention au dit Groupement.

Entendu les explications de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- DECIDE de verser au Groupement d'Action Sociale du Bas-Rhin antenne de Barr une subvention à hauteur de 201,65 € par agent pour l'adhésion des agents en activité au Comité National d'Action Sociale,
- IMPUTE la dépense au C/65738 de l'exercice en cours

### **4. TRAVAUX A L'EGLISE**

Il s'agit de refaire la couverture de l'église avec des anciennes tuiles. Ces travaux pourront bénéficier d'une aide du Conseil Général.

Concernant le choix du fournisseur, le point a été ajourné. Les conseillers sont dans l'attente d'un complément d'information.

### **DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL** **TRAVAUX A L'EGLISE :** **REFECTION DE LA TOITURE DE L'EGLISE**

- VU la nécessité de remettre en état la toiture de l'église ;
- VU le cahier des charges élaboré par le Conseil de Fabrique ;
- VU le devis présenté par l'entreprise KS COUVERTURE-ZINGUERIE en date du 01/04/2012 d'un montant de 11 766,85 € HT

Entendu les explications de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- SOLLICITE le Conseil Général pour le subventionnement des travaux de couverture du toit de l'église
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents à intervenir,
- OUVRE les crédits nécessaires au budget primitif

### **CHOIX DU FOURNISSEUR POUR TRAVAUX A L'EGLISE** **REFECTION DES PARQUETS DE L'EGLISE**



Le Maire informe les conseillers qu'il s'agit de vitrifier et poncer environ 150m<sup>2</sup> de parquet à l'église. Les conseillers prennent note que le Conseil de Fabrique souhaiterait que les travaux soient réalisés cet été en coordination avec les travaux de réfection de la toiture de la sacristie.

Le Maire rajoute que ce serait également l'occasion de poncer et vitrifier le parquet de la salle du Conseil Municipal.

- VU la vétusté des parquets de l'église ;
- VU les différents devis demandés auprès de trois fournisseurs
- VU l'avis du Conseil de Fabrique sur les différentes offres

Entendu les explications de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- CONFIE les travaux de réfection des parquets à l'entreprise SYDA pour un montant de 3845 HT, soit 4598,62 TTC
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents à intervenir.
- OUVRE les crédits nécessaires au budget primitif

### **CHOIX DU FOURNISSEUR POUR TRAVAUX A L'EGLISE** **REFECTION DU DALLAGE DE LA CROIX**

Le Maire explique qu'au niveau du calvaire, les dalles ont été décollées par le gel.

Deux solutions sont envisagées : soit remplacer les dalles, soit mettre un socle massif autour du crucifix, solution qui serait plus pérenne.

- VU la nécessité d'un point de vue sécurité de changer le dallage au pied de la croix de l'église ;
- VU l'avis du Conseil de Fabrique

Entendu les explications de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- CONFIE les travaux de remise en état du socle de la croix de l'église à l'entreprise SNC CARRIERE DE TRAPP pour un montant de 604,15 HT, soit 722,56 TTC
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents à intervenir.
- OUVRE les crédits nécessaires au budget primitif

## **5. AMENAGEMENT PAYSAGER DU DEPOT DE GRAVATS ET FERMETURE**

Considérant l'état actuel de notre dépôt de gravats, qui n'est plus autorisé par la réglementation, il devient nécessaire de le fermer au plus tôt et ceci également afin de pouvoir bénéficier des subventions du Conseil Général, de l'ADEME et de la DETR pour son

réaménagement.

Le Maire présente un avant projet pour un coût estimatif d'environ 33 000 € TTC.

Les conseillers sont surpris par l'espace dit « clairière » proposé lors de cet avant projet.

Le débat s'ouvre sur la date de fermeture. Après discussion, il résulte que la décharge sera uniquement ouverte le samedi après-midi jusqu'au 30 avril, date de fermeture définitive.

Seuls les petits volumes inertes, ne dépassant pas 1m<sup>3</sup> seront autorisés. Un arrêté de fermeture sera pris dès le 10 avril et les administrés ayant un permis de construire en cours seront prévenus.

Le réaménagement est prévu pour cet automne. La commission urbanisme préparera le cahier des charges en vue de choisir une entreprise.

## **DEMANDE DE SUBVENTION** **TRAVAUX D'AMENAGEMENT PAYSAGER**

VU la nécessité de prendre un arrêté de fermeture de notre dépôt de gravats et de réaliser un aménagement paysager;

VU l'avant- projet d'aménagement présenté lors du conseil municipal du 05/04/2012 d'un montant estimatif de 27 600 € HT

Entendu les explications de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- SOLLICITE pour le subventionnement des travaux d'aménagement paysager du dépôt de gravats
  - le Conseil Général
  - l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)
  - l'Etat au titre de la Dotation pour l'Equipement des Territoires Ruraux
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents à intervenir,
- OUVRE les crédits nécessaires au budget primitif

## **6. TRANSFERT DU SOLDE « EAU »2011 AU SDEA**

Pierre RUEL explique que nous sommes en attente du bordereau de transfert des comptes qui doit être établi par la Trésorerie de Rosheim. Le point est par conséquent, ajourné.

## **7. CONVENTION EAU** *Commenté par le Maire*

Le Maire rappelle que, suite au transfert des compétences « Eau » au SDEA, un changement de partenaires s'effectuera : l'avenant à la convention relative à la fourniture d'eau potable sera signé entre la ville de Rosheim et le SDEA. Concernant les dépenses d'investissements, le Maire précise que comme 20 % du réseau nous appartient, 20% des montants facturés par la ville de Rosheim seront imputés en section d'investissement.

La ville de Rosheim actera l'avenant à la convention au mois de mai 2012.

Le Maire signale également que l'augmentation du prix de l'eau n'est pas imputable au transfert des compétences au SDEA.

**FOURNITURE D'EAU POTABLE DE LA VILLE DE ROSHEIM**  
**A LA COMMUNE DE ROSENWILLER**  
**AVENANT N°1 A LA CONVENTION**

VU la convention n°3 du 5 août 2008 relative à la fourniture d'eau potable de la ville de Rosheim à la Commune de Rosenwiller;

VU le transfert du budget « Eau » de la commune au SDEA au 1<sup>er</sup> janvier 2012 qui nécessite d'amener un avenant à la convention ;

VU le projet d'avenant N°1 à la convention n° 3 relative à la fourniture d'eau potable de la Ville de Rosheim à la Commune de Rosenwiller ;

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, Le conseil municipal, à l'unanimité,

- ADOPTE l'avenant N°1 à la convention n° 3 du 5 août 2008 relative à la fourniture d'eau potable de la ville de Rosheim à la Commune de Rosenwiller
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention ainsi que toute pièce se rapportant au dossier

## **8. BILAN ECLAIRAGE PUBLIC**

Le Maire rappelle la convention avec l'ES qui proposait d'effectuer un bilan d'éclairage public pour un montant de 2 339,38€ TTC, dont 2 000€ pris en charge par l'ES.

Ce diagnostic permettra de mettre en conformité nos armoires électriques, d'établir un plan informatisé de l'éclairage public, des mises aux normes... Le diagnostic sera établi par ECOTRAL, une filiale de l'ES.

### **BILAN ECLAIRAGE PUBLIC**

VU la nécessité d'établir un diagnostic du réseau d'éclairage public ;

VU l'offre de ECOTRAL en date du 8 novembre 2011 d'un montant de 1956€ HT soit 2339,38 € TTC

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, Le conseil municipal, à l'unanimité

- **ACCEPTÉ** l'offre d'ECOTRAL pour un montant de 1 956€ HT soit 2 339,38 € TTC
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'offre de prix ainsi que toute pièce se rapportant au dossier

## **9. CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE POUR LE RENOUELEMENT DE LA MISE EN LUMIERE DE L'EGLISE**

L'éclairage actuel de l'église date des années 90.

Dans un premier temps, ECOTRAL nous a proposé une offre concernant la mise en lumière de l'église en privilégiant l'utilisation de matériels d'éclairage de nouvelle technologie pour un montant estimatif de 25 000€ TTC, puis un projet d'assistance à maîtrise d'ouvrage;

### **CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE POUR LE RENOUELEMENT DE LA MISE EN LUMIERE DE L'EGLISE**

VU le projet de renouvellement de la mise en lumière de l'église compte tenu de la vétusté de l'installation et dans l'objectif d'une économie d'énergie ;

VU le souhait de la commune de se faire assister à la maîtrise d'ouvrage ;

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, Le conseil municipal,

**9 VOIX : POUR**

**1 VOIX : CONTRE**

**3 VOIX : ABSTENTION**

- **CONFIE** la maîtrise d'œuvre pour le renouvellement de la mise en lumière de l'église à l'entreprise ECOTRAL pour un montant de 2 000 € HT soit 2 392 € TTC
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer

## **10. EVACUATION DES EAUX DE RUISSELLEMENT RUE DU WISCH**

La commune est responsable des eaux de ruissellement, qui n'ont pas à déborder chez des particuliers. C'est pourquoi il convient de mettre en place un égout rue du Wisch afin de rattraper l'eau qui s'écoule.

### **EVACUATION DES EAUX DE RUISSELLEMENT RUE DU WISCH**

VU la nécessité de capter les eaux pluviales provenant de la voie publique.

VU le devis estimatif proposé par la société BTP STEGER du 13 mars 2012 pour un montant HT de 2 830,39 €, soit 3 385,15 € TTC pour des travaux rue du Wisch

Entendu les explications du Maire, le Conseil Municipal,

**12 VOIX : POUR**

## 1 VOIX : ABSTENTION

- **ACCEPTÉ** que l'entreprise BTP STEGER réalise les travaux de captage des eaux pluviales provenant de la voie publique selon le devis estimatif de 3 385,15€ HT

## **11. ORGANISATION DES ELECTIONS**

Les conseillers se répartissent les plages horaires pour les élections présidentielles (22 avril et 6 mai) et législatives (10 et 17 juin)

## **12. DIVERS**

### • Courriers/ courriels

La commune de Rosenwiller associée à la commune de GRESSWILLER a adressé un courrier à l'attention de Monsieur BALDY concernant les rumeurs sur la vente de sa forêt.

### • Urbanisme

#### **DECLARATIONS DE TRAVAUX**

DP 067 410 12 C0003	RIVAT André	Toiture	ACCORDE
DP 067 410 12 C0004	HUBER Mathieu	Ravalement de façades	ACCORDE
DP 067 410 12 C0005	MEYER Julien	Ravalement de façades	En cours
DP 067 410 12 C0006	GANTER Germain	Panneaux photovoltaïques	En cours

#### **PERMIS DE CONSTRUIRE**

PC 067 410 12 C0002	ARNOLD Steve	Réhabilitation maison	En cours
---------------------	--------------	-----------------------	----------

**DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER** : La commune n'a pas préempté pour la vente de la maison 1b rue des Pins.

### • Select'om

Michel EINHART donne un compte-rendu de la réunion qui s'est tenue à Kirchheim le 27 mars 2012

- Budget :
  - Dépenses et recettes d'exploitation : 9 938 438 €
  - Dépenses et recettes d'investissement : 4 710 538 €
- Le taux de la Taxe d'ordures ménagères (TOEM) reste inchangé à 7,84 %
- En baisse : les ordures ménagères : - 2,41 %,
- En hausse : la collecte de papier et de plastique: +10% et le verre +6,5 %
- Les végétaux sont stables

### • Achat d'un souffleur

Dans l'optique d'entretenir le City-Stade, il faut souffler les épines 2 à 3 fois par an. L'achat d'un souffleur semble indiqué. De plus, les essais réalisés par l'entreprise JOST ont

convaincu notre ouvrier communal, cet investissement trouvera d'autres utilités et permettra un gain de temps certain.

Le prix maximum du souffleur serait de 920€ TTC

- **Foyer Basse Bruche**

Concernant les deux projets en attente au 41-43 rue principale, le Maire annonce que c'est dorénavant DOMIAL, actionnaire du Foyer de la Basse-Bruche qui gèrera les projets. Leur souhait est de détruire la maison au 43 rue principale et de la reconstruire à neuf avec une façade « type Alsace ». Les appartements seraient revus et le bardage bois remplacé par un crépi teinté classique. Ce nouveau projet donnera lieu au dépôt d'un nouveau PC incluant les deux bâtiments.

C'est DOMIAL qui se portera caution pour l'emprunt à la place de la commune.

Pour information, les volets et les fenêtres du presbytère sont en train d'être repeints par l'équipe d'entretien du Foyer de la Basse- Bruche.

- **Prochaines dates**

- prochains Conseils Municipaux : 11 mai et 15 juin à 20h30
- cérémonie du fleurissement : 13 avril
- commission urbanisme : 25/04 à 20h
- 02 mai : réunion plénière de la CCCR à Rosenwiller

- **Divers**

- *Jean-Georges HUCK* demande où chercher le bois pour le Pflingstesel
- *Dominique BARABINOT* interroge sur la réfection de la route de Gresswiller. Le sujet sera traité en commission urbanisme.
- *Pierre RUEL* annonce que le serveur de l'école numérique qui était en panne est enfin remis en état. Il fonctionne avec un câblage au sol, afin d'éviter les ondes.
- *Jean-Claude HUCK* estime que le souhait de la commission fleurissement de fleurir le pont Route de Grendelbruch n'a pas d'intérêt car les fleurs ne seront visibles que côté ruisseau.

*Jean-Georges HUCK* annonce que la commune a été primée « Prix d'arrondissement aux communes » pour le fleurissement de la mairie et de la salle communale

Fin de la séance : 23h30



Suite au Conseil d'Ecole qui s'est tenu le 12 avril, les enfants auront cours le mercredi 16 mai en remplacement du vendredi 18 mai (Pont de l'Ascension). Par conséquent la date retenue pour le repas des enfants et des aînés sera le 23 mai et non pas le 16 mai comme annoncé dans le compte-rendu.